

OBSERVATOIRE
AGRICOLE *de la*
BIODIVERSITÉ



Guide de terrain

A l'attention des animateurs et observateurs



www.observatoire-agricole-biodiversite.fr



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»





Nichoirs à pollinisateurs

- Protocole
- Guide d'installation
- Fiche « Aide à l'observation »
- Fiche « Description spécifique »
- Fiches « Observations » pour les 2 nichoirs



Nichoirs à pollinisateurs

Ce protocole permet d'avoir très facilement un aperçu de l'abondance et de la diversité des Hyménoptères solitaires. Un nichoir à pollinisateurs est constitué de cavités qui pourront servir aux abeilles solitaires pour y déposer leurs œufs.

Calendrier

Date : poser les nichoirs en février; les observations se font de mars à octobre

Fréquence du protocole : Un passage par mois minimum

Durée pour une parcelle : de 5 à 15 minutes

Coût pour une parcelle

Environ 10 € pour les 2 nichoirs

Matériel

- 2 nichoirs : 2 x32 tubes en carton à renouveler chaque année (pour les commander : <https://www.wildcare.eu/tubes-carton-nichoirs-abeilles-observatoire-agricole-de-la-biodiversite.html>),
- 2 bouteilles en plastique d'1 L, gros scotch. Voir les instructions de montage page suivante.
- 2 piquets d'un mètre de hauteur
- vis + tournevis + ficelle pour fixer les nichoirs (bande glu à placer à 30 cm du sol sur le piquet pour éviter l'invasion par des perce-oreilles, facultative)
- appareil photo (facultatif)

Outils (téléchargeables sur le site internet)

- fiche signalétique
- feuille de terrain
- mini-guide
- fiches de terrain pour la saisie des données

Méthode

1. Fabrication : Assembler les 32 tubes en carton entre eux avec du gros scotch. Les placer dans la bouteille dont vous aurez découpé le goulot.

2. Installation : Poser les deux nichoirs espacés de 5 m l'un de l'autre sur la bordure d'une parcelle. Fixer les nichoirs horizontalement, sur des piquets, à un mètre de hauteur (pour éviter la prédation), les ouvertures orientées sud, dans un endroit ensoleillé, si possible abrité du vent.

3. Observations : Au minimum une fois par mois,

noter le nombre de loges occupées, la nature du bouchon (terre, feuilles mâchées ou découpées, résine, coton...), la présence d'insectes visibles et leur nombre.

La présence de «nid» dans les interstices est une information intéressante à préciser.

- Il est toujours important de bien préciser la date de pose des nichoirs et la date d'observation, ce qui permet d'avoir une information sur la rapidité de colonisation du nichoir.

- Si vous n'observez qu'aucune loge n'a été occupée, il est nécessaire de le préciser lors de la saisie des résultats.

L'absence d'observation est aussi une donnée scientifique importante.

L'endroit de pose des nichoirs dépend des objectifs de l'étude. Un seul site d'observation (ensemble de deux nichoirs à 5m d'écart) au centre de l'exploitation peut suffire. Il est possible de coupler deux sites (un près d'un aménagement favorable et l'autre à 400 m minimum) pour évaluer l'effet de cet aménagement.





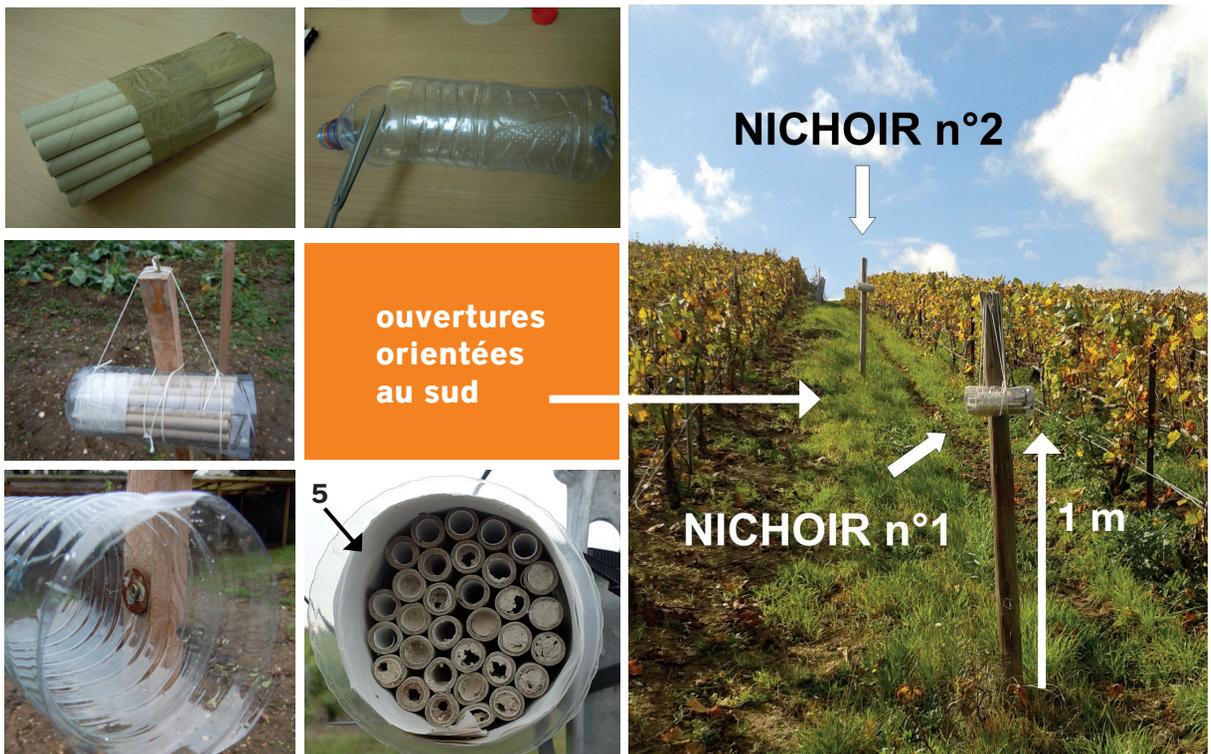
Nichoirs à pollinisateurs

Quel matériel utiliser ?

Pour deux nichoirs par parcelle : 2x32 tubes en carton à renouveler chaque année (standard national à respecter), 2 bouteilles en plastique d' 1 L, ciseaux ou cutter, gros scotch. 2 piquets, 2 vis, 2 rondelles, tournevis et ficelle pour fixer les nichoirs à un mètre de hauteur, fiche signalétique.

Comment confectionner et positionner les nichoirs ?

1. Assembler 32 tubes en carton, à l'aide de gros scotch (autour et en dessous). Vérifier que les tubes soient bien fixés entre eux. Répéter cette opération pour le deuxième nichoir.
2. Prendre une bouteille en plastique d'1 litre. Couper l'extrémité du goulot en gardant environ 17-18 cm jusqu'au culot. (L'idéal est que les bords de la bouteille dépassent d'un ou deux centimètres par rapport aux tubes). Répéter cette opération pour le deuxième nichoir.
3. Fixer solidement les deux piquets dans le sol à **5 mètres d'écart**. Les positionner en bordure de parcelle, à un endroit de préférence **ensoleillé**, ne gênant pas le passage des engins agricoles.
4. A l'aide de vis, de rondelles ou de ficelle, attacher les nichoirs **horizontalement** à **1 mètre de hauteur** sur chaque piquet. Attention, les **ouvertures** devront être **orientées vers le sud**.
5. Glisser les fiches signalétiques dans les bouteilles. Elles permettront à la fois d'informer les éventuels promeneurs et de faire office d'isolant entre la bouteille et les tubes en carton.
6. Placer le bloc constitué des tubes en carton dans la bouteille, en prenant soin de mettre les ouvertures devant.





Nichoirs à pollinisateurs

Une aide visuelle pour reconnaître les différents types d'opercules construits par les habitants des nichoirs !

Cette fiche présente les différents types d'opercules que vous pourrez rencontrer sur les nichoirs. N'hésitez pas à l'emporter avec vous lors de vos sorties, elle vous aidera à compléter votre «fiche observations» (p.24) et à référencer les différents types d'opercules que vous rencontrerez.

Et si vous n'observez aucun tube bouché, n'oubliez pas de le noter et de saisir ensuite l'information en ligne. C'est une donnée également importante pour les analyses !

Nature de l'opercule

Terre / boue

La couleur dépend de la terre à proximité



Feuilles mâchées

Les feuilles peuvent prendre différentes couleurs à long terme



Morceaux de feuilles

Les feuilles peuvent prendre différentes couleurs à long terme

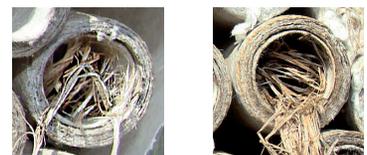


«Coton»



Herbes / tiges

Il s'agit de tiges ou d'herbes



Pétales



Résine

N. B. Certaines espèces peuvent ajouter des gravillons sur la résine



Nom parcelle *

Description spécifique

Date de pose des nichoirs (cette année) *

jour	mois	année
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Sur quel type de bordure sont posés les nichoirs ? *

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> aucune bordure = autre culture | <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau |
| <input type="radio"/> bande enherbée | <input type="radio"/> haie |
| <input type="radio"/> bande fleurie / espèce semées | <input type="radio"/> lisière de bois |
| <input type="radio"/> bord de route ou chemin | <input type="radio"/> autre (1) |

(1) si « autre » coché, précisez le type de bordure concerné :

(2) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe concerné :

Quel est le milieu limitrophe à l'endroit de pose des nichoirs ? *

- | | |
|-------------------------------|---|
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> autre (2) |
| <input type="radio"/> prairie | <input type="radio"/> autre culture (3) |

(3) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe concerné :

Présence significative (dans un rayon de 200m autour des nichoirs) de *

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> bande enherbée | <input type="radio"/> haie jeune (moins de 10 ans) |
| <input type="radio"/> bois | <input type="radio"/> jachère fleurie ou mellifère (5) |
| <input type="radio"/> cultures céréalières | <input type="radio"/> prairie |
| <input type="radio"/> culture maraîchères | <input type="radio"/> route ou chemin |
| <input type="radio"/> étang | <input type="radio"/> rucher domestique |
| <input type="radio"/> fleurs mellifères | <input type="radio"/> zone urbaine |
| <input type="radio"/> fossé ou cours d'eau | <input type="radio"/> autre (4) |
| <input type="radio"/> haie ancienne (plus de 10 ans) | <input type="radio"/> autre culture |

(4) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe concerné :

(5) si « jachère fleurie ou mellifère » cochée, précisez :

Date de semis de la jachère (jj mm aaaa)

 / /

Surface de la jachère

Précisez le mélange

- mélange auxiliaire
- mélange biodiversité
- mélange engrais vert (base légumineuses, crucifères)
- mélange gibier
- mélange oiseaux
- mélange pollinisateurs
- mélange prairie fleurie
- autre mélange

N'oubliez pas de saisir ces informations en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.



N'oubliez pas de saisir ces informations en ligne sur le site www.observatoire-agricole-biodiversite.fr, afin qu'elles puissent être analysées.

* Informations obligatoires

Nom parcelle * Observateur (prénom, nom) *

Les photos sont données à titre indicatif, les couleurs peuvent varier (voir fiche «Aide à l'observation» p.22)

Occupation des nichoirs et abeilles observées

Date de passage	1		2		1		2		1		2		1		2	
Heure																
Nichoir																
Hauteur de la végétation sous le nichoir (en cm)																
nombre d'abeilles observées																
nombre de loges fermées																
 Terre/boue																
 Feuilles mâchées																
 Morceaux de feuilles																
 Coton																
 Herbes / tiges																
 Pétales																
 Résine																

Commentaires

Vous avez pris des photos de vos nichoirs et de leurs habitants ?
 Vous pouvez nous les envoyer par e-mail à : contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr.
 Elles compléteront utilement vos observations et nous seront précieuses pour illustrer les outils de l'OAEB ! N'oubliez pas de préciser les crédits à respecter (Nom, prénom, titre de la photo) ainsi que le code de la parcelle et la date d'observation. Merci !



Calendrier des observations de terrain pour les quatre protocoles



FÉVRIER

-  Dès que les conditions sont favorables
-  Pose des nichoirs dès la fin du mois
-  Pose des planches

MARS

-  Lorsque les conditions sont favorables
-  Premier passage
-  Premier passage

AVRIL

-  Lorsque les conditions sont favorables, jusqu'à mi-avril
-  Deuxième passage
-  Deuxième passage

MAI

-  Troisième passage
-  Troisième passage
-  Passage possible

JUIN

-  Quatrième passage
-  Quatrième passage
-  Passage recommandé

JUILLET

-  Cinquième passage
-  Cinquième passage
-  Passage recommandé

AOÛT

-  Sixième passage
-  Sixième passage
-  Passage recommandé

SEPTEMBRE

-  Septième passage
-  Septième passage
-  Passage possible

OCTOBRE

-  Huitième passage et désinstallation des nichoirs
-  Huitième passage

NOVEMBRE

-  Neuvième passage et désinstallation des planches

OBSERVATOIRE AGRICOLE *de la* BIODIVERSITÉ



Ce guide de terrain s'adresse à tous les participants de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Il regroupe les différentes fiches à renseigner pour les quatre protocoles proposés (Placettes vers de terre, Planches à invertébrés terrestres, Nichoirs à pollinisateurs, Transect papillons). Des rubriques d'aide à l'installation du matériel ou à l'observation sont disponibles ainsi qu'une partie explicative concernant la transmission des résultats via le site de saisie en ligne.

Pour plus d'informations concernant l'observatoire, visitez le site Internet : www.observatoire-agricole-biodiversite.fr

Dans la section « [le réseau](#) » du site Internet, vous aurez accès aux coordonnées des animateurs locaux et des coordinateurs nationaux. Vous trouverez également les ressources nécessaires sur la page « [outils](#) ».

L'adresse contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr est à votre disposition.